



## **Gratuité du réseau MOUVEO aux réfugiés Ukrainiens.**

Ces personnes ne disposeront pas d'un document officiel.

Dans un souci de simplicité, la présentation du Passeport ou d'une pièce d'identité Ukrainienne suffit à offrir l'accès au transport en commun

**(lignes 1 à 6 du réseau Mouvéo, ligne 511 et TAD)**

Une touche a été créée à cet usage sur les smartphones, afin de pouvoir comptabiliser les montées.

Merci de votre compréhension.